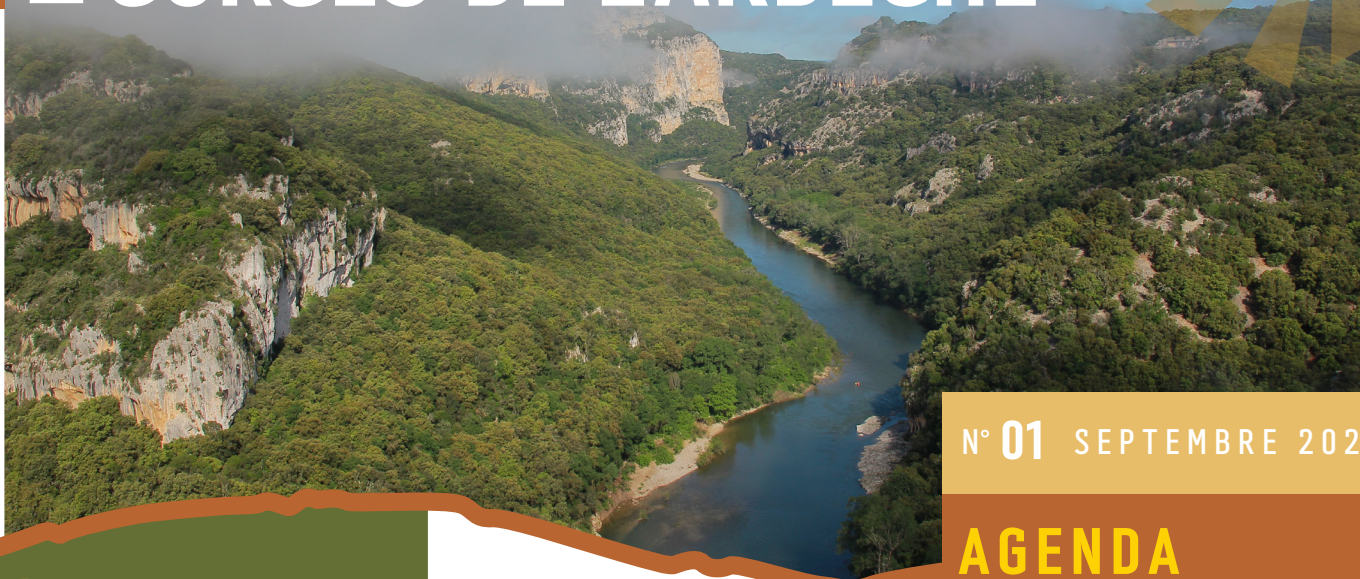


PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE



N° 01 SEPTEMBRE 2024

AGENDA

MERCREDI 25 SEPTEMBRE
ATELIER DE CONCERTATION
« ORIENTATIONS ET OBJECTIFS »
Orgnac-l'Aven

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
2 BALADES-ATELIERS D'ÉCRITURE
Saint-Martin-d'Ardèche (9h-12h)
Vallon-Pont-d'Arc (14h30-17h30)
avec Sébastien Gayet

Inscriptions au 04 75 98 77 31 ou sur
www.grandsite-combedarc-ardeche.fr
onglet « participez »

ÉDITO

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'introduis cette première lettre d'information du projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche.

Je tiens à remercier toutes les collectivités partenaires, membres du conseil de territoire qui nous ont confié l'animation de ce projet collectif et ambitieux et qui y trouveront toute leur place.

A l'heure de la mise en œuvre par le Département de l'Ardèche de la dernière tranche de travaux de l'Opération Grand Site (OGS) Combe d'Arc, nous nous projetons dorénavant dans une nouvelle échelle, celle des 16 communes des gorges : de Vallon à St Just, de Larnas à Issirac.

Comment préserver nos paysages et la biodiversité, les mettre en valeur, être exigeant avec nous-mêmes, créer du lien entre les nombreux projets... et finalement cultiver ce patrimoine source de notre richesse sociale, environnementale et économique ?

Tous, collectivités, acteurs associatifs et socio-économiques sont invités à prendre leur part dans ce projet et à apporter leurs regards et leurs propositions dans un large cadre concerté.

Je sais pouvoir compter sur votre contribution à ce beau projet...

Pascal Bonnetain,
Président du Syndicat de Gestion
des Gorges de l'Ardèche (SGGA)

UN GRAND SITE DE FRANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La France est connue pour la beauté et la diversité de ses paysages. Les plus beaux sont reconnus et protégés en tant que « sites classés » et constituent le patrimoine national. **C'est pour restaurer, préserver, gérer et mettre en valeur certains de ces sites classés, parmi les plus touristiques, emblématiques, mais fragiles, que des collectivités se sont engagées dans une démarche Grand Site de France.** Le territoire de projet peut toutefois s'étendre au-delà du site protégé.



Le Pont d'Arc et ses abords,
site classé depuis 1931
© SGGA

Le label « Grand Site de France » est décerné depuis 2003 par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires à certains de ces territoires. Il reconnaît la mise en œuvre d'un programme d'actions à 8 ans, porté par les collectivités locales. Les actions doivent permettre de préserver, restaurer et gérer les sites pour en faire profiter les générations actuelles et futures. Elles

doivent également contribuer au développement local, dans le respect des habitants et de l'« esprit des lieux ».

Aujourd'hui, on dénombre 22 Grands Sites de France labélisés, dont l'Aven d'Orgnac qui détient ce label depuis 20 ans, label qui lui a été renouvelé pour la 3^e année en février 2024, au titre de la qualité paysagère de ses aménagements, mais avant tout pour la préservation et la conservation du milieu souterrain.

L'ensemble des Grands Sites de France, labélisés ou en projet, sont rassemblés par une association nationale, le Réseau des Grands Sites de France. Plus d'informations sur : www.grandsitedefrance.com

PAROLES D'ÉLUS

« Nous sommes dans la dernière ligne droite de ce projet ambitieux de réhabilitation et de gestion de la Combe d'Arc, un des emblèmes de l'Ardèche. Dans le cadre de ce projet, nous réaffirmons notre volonté de faire découvrir ce lieu aux visiteurs dans les meilleures conditions avec des aménagements adaptés réalisés au cœur de ce site tout en le préservant. »

Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche.

« Il est important que nous nous engagions en faveur de la conservation et de la réhabilitation de notre patrimoine naturel. La Combe d'Arc en fait naturellement partie et nous avons le devoir de la préserver tout en donnant la possibilité aux visiteurs de s'émerveiller. »

Matthieu Salel, vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme.

DES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Depuis 2023 déjà, la diminution du stationnement disponible en cœur de site couplée à l'installation de la signalétique dynamique et à un service de navette étendu contribuent à changer les usages en pleine saison pour tous les visiteurs. Des outils numériques d'information du public sur l'état de fréquentation du site en temps réel contribuent à fluidifier la visite et à apaiser le site. Ces efforts vont se prolonger avec la reprise des travaux.

LES TRAVAUX EN PRATIQUE

Dans le secteur amont, cette dernière étape permettra de réaliser le parking P2 Pont d'Arc Méandre qui sera implanté en sous-bois en retrait du cœur du méandre pour une centaine de véhicules légers. Le parking temporaire actuel disparaîtra au profit d'une parcelle remise en culture de vigne.

L'OPÉRATION GRAND SITE DE LA COMBE D'ARC ENTRE EN PHASE TERMINALE

Dix ans après la validation de son programme d'actions, l'Opération Grand Site de la Combe d'Arc entre dans sa phase finale. Durant l'automne et l'hiver 2024 - 2025 et à la suite d'actions préparatoires qui ont débuté dès le mois de septembre, les derniers travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale seront menés dans la Combe d'Arc.



Au cœur du site, une liaison piétonne sécurisée entre l'amont et l'aval du Pont d'Arc sera aménagée le long de la route départementale dont une portion sera décalée dans cet objectif.

À l'extérieur du méandre, un nouveau linéaire pédestre sera aménagé afin de créer la boucle du cours d'eau.

Dans le secteur aval, un arrêt navette permettra la dépose des visiteurs, l'accès à la plage sera rendu possible par deux cheminements piétons. Comme à l'amont, ce secteur fera l'objet d'une ouverture paysagère et sera équipé de toilettes sèches.

DES ÉTAPES PRÉPARATOIRES

Afin de permettre la réalisation des aménagements, des débroussaillages et coupes d'arbres seront pratiqués dans le cœur de site dès le mois de septembre. Les arbres visés par ces travaux ont préalablement fait l'objet d'un suivi environnemental garantissant l'absence d'enjeu fort pour l'avifaune et les chiroptères.

Dans la continuité, en lien avec les terrassements, des opérations de suivi des travaux et de diagnostics archéologiques conformes aux prescriptions de la Direction régionale des affaires culturelles

(DRAC) seront conduites. Dans la première quinzaine d'octobre, le tracé de la promenade du méandre sera réalisé, des terrassements auront lieu sur le site du futur parking visiteurs à l'amont, et sur le secteur aval.

Ces étapes préparatoires seront sans incidences sur la circulation routière en cœur de site. L'accès à la plage aval du Pont d'Arc sera en revanche interdit pour la sécurité des visiteurs.

IMPACTS TEMPORAIRES POUR LES USAGERS DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 290

Cette étape finale appelle des adaptations temporaires du site pour faciliter la coordination des différents secteurs de chantier. Elle impactera principalement les usagers de la route départementale 290.

Toutes les informations sont disponibles sur www.grandsite-combedarc-ardeche.fr

> OBJECTIF : Une finalisation de l'aménagement début avril 2025 pour une mise en service aux vacances de printemps

Des premières valorisations paysagères au projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche

Depuis les années 1990, plusieurs Opérations Grands Sites (OGS) ont été menées à l'échelle du site classé (Pont d'Arc et ses abords) et du site inscrit (canyon des gorges de l'Ardèche).

Chemin faisant, les actions menées par les collectivités ont permis de redonner sa splendeur au site classé et de favoriser un accueil durable et de qualité au Pont d'Arc, sur la route touristique des gorges de l'Ardèche et dans les gorges, malgré une fréquentation en hausse. Les derniers travaux programmés à l'automne 2024 et au printemps 2025 constituent l'aboutissement du programme validé par l'État en décembre 2014.

Il faut poursuivre cette dynamique de gestion exemplaire ! C'est pourquoi les élus ont décidé de porter une candidature au label Grand Site de France, en s'appuyant sur le périmètre du SGGA, sa gouvernance historique et le souhait de favoriser la solidarité entre les collectivités.

Le label viendra reconnaître l'excellence paysagère déployée par le territoire à travers ses différents projets.



UN PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ POUR LES GORGES DE L'ARDÈCHE

En vue de construire la candidature au label Grand Site de France à l'échelle des 16 communes du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (voir carte en dernière page), une étude « Plan de paysage et de biodiversité » a été engagée en février 2024. Ce travail est mené par l'Agence Folléa-Gautier (paysagistes) et le bureau d'étude Biotope (écologues).

Cofinancée par l'État (Fonds Vert), elle doit permettre de définir des objectifs de qualité de paysage et de biodiversité, ainsi que des actions à mener collectivement pour les atteindre.

Cette étude est centrale dans l'élaboration de la candidature au label projet Grand Site de France.



UN DIAGNOSTIC VALIDÉ

Un conseil de territoire regroupant les principales collectivités est chargé de piloter le projet de candidature. Ainsi, le 11 juillet dernier, les élus des régions, des départements, des intercommunalités, des communes, du SGGA et de l'office de tourisme se sont rassemblés à Bourg-Saint-Andéol pour prendre connaissance du diagnostic, débattre et valider son contenu. Ce diagnostic est une base essentielle pour construire la suite.

Il identifie les valeurs et caractéristiques paysagères et écologiques qui font la personnalité du territoire, ainsi que les processus en oeuvre, parfois négatifs, qui constituent des opportunités d'actions.

Le diagnostic complet, ainsi qu'un résumé, sont disponibles sur le site internet dédié au projet (www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/le-projet-grand-site/plan-de-paysage-et-de-biodiversite).

Les orientations et objectifs seront définis en cette fin d'année, sur la base de ce diagnostic.

UN PROJET CONCERTÉ

Pour que ce projet vive et soit adapté aux attentes et besoins des habitants et usagers du territoire, il est essentiel qu'il soit concerté. Depuis le début de l'année, plusieurs rendez-vous collectifs ou individuels, ainsi qu'une enquête, ont ainsi permis aux élus, aux acteurs socio-économiques et aux habitants de contribuer à l'élaboration du diagnostic.

UNE ÉTUDE EN 3 ÉTAPES PRINCIPALES

Fin 2025
Objectif : dépôt de la candidature au label Grand Site de France

DIAGNOSTIC

22 mars 2024
Visite lecture de territoire collective

16 mai 2024
Ateliers de concertation

ORIENTATIONS

25 septembre 2024
Ateliers de concertation

PROGRAMME D' ACTIONS

Printemps 2024
Ateliers de concertation

2 février 2024
Conseil de territoire
Lancement de l'étude

11 juillet 2024
Conseil de territoire
Validation du diagnostic

28 novembre 2024
Conseil de territoire
Validation des orientations

Juillet 2025
Conseil de territoire
Validation du programme d'actions

APPEL À PROJETS

« RESTAURATION DE PETIT PATRIMOINE EN PIERRES SÈCHES »

Vous avez un projet de restauration de petit patrimoine en pierre sèche ? Envoyez-nous votre candidature !

C'est une évidence, on ne vous apprend rien, le calcaire constitue le socle géologique de notre territoire. Cette roche se retrouve dans le paysage sous différentes formes : falaises, dalles rocheuses, pierres sur les chemins, dans les champs, mais également dans les constructions. C'est un élément commun à toutes nos communes.

Les constructions en pierres sèches (murets, terrasses, cabanes...) présentent de nombreux avantages (gestion des eaux de ruissellement, bonne résistance mécanique, refuge pour certains reptiles et chauves-souris...).

Nous souhaitons permettre aux communes et associations de valoriser ce petit patrimoine, c'est pourquoi nous avons lancé un appel à projets, dans l'objectif de proposer des chantiers participatifs, encadrés par des maîtres artisans professionnels.

Le dossier est à retirer sur le site internet www.grandsite-combedarc-ardeche.fr et à retourner **avant le 4 novembre 2024**.

PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE

LETTRE D'INFORMATION | SEPTEMBRE 2024 | N° 01

UN PROJET ARTISTIQUE AUTOUR DE L'ESPRIT DES GORGES

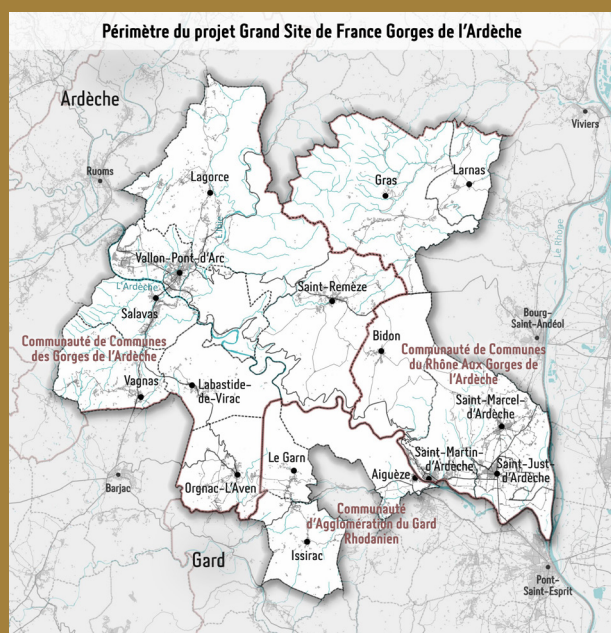
Depuis le mois de juin, Sébastien Gayet (écrivain) et Guillaume Gamache (artiste-peintre) ont été sollicités pour enquêter sur l'esprit qui habite le territoire. **En quoi les Gorges de l'Ardèche sont-elles uniques ? Quelles histoires, sensations ou expériences nous véhiculent-elles ?** S'il existe de nombreuses motivations qui expliquent que l'on vient dans les Gorges de l'Ardèche, on fait l'hypothèse que c'est la spécificité de ce lieu qui fait que l'on y revient et que l'on apprécie y passer du temps.



Dessin collectif à la Dent de Rez
© Guillaume GAMACHE

Pour interpréter cet esprit des lieux, les deux artistes ont rencontré tout l'été des habitants, des acteurs et des visiteurs des Gorges de l'Ardèche pour les inviter à réfléchir, évoquer et s'approprier cette notion d'esprit des lieux, lors d'ateliers organisés, mais également lors d'arpentages des lieux, à la rencontre du public. L'enjeu est de créer un élan pour continuer à faire vivre cet esprit et inciter à prendre soin collectivement de ce territoire. Peut-être avez-vous croisé Sébastien Gayet ou Guillaume Gamache lors de différents événements au cours de l'été tels qu'une randonnée autour de la lecture de paysage ou des ateliers d'écriture ? Au détour d'un sentier ou sur un marché ? **Sinon, un dernier rendez-vous vous est proposé le 28 septembre.**

A l'issue de ce travail, un livret reprenant les résultats de cette recherche sera édité. Des œuvres seront également produites et installées à un ou plusieurs endroits caractéristiques des Gorges de l'Ardèche au printemps prochain, afin de rendre visible, le temps d'une exposition, l'esprit si particulier des Gorges de l'Ardèche.



QUESTIONS / RÉPONSES



Vous avez des questions ?

Envoyez-les-nous par mail (projet.gsf@gorgesdelardeche.fr) nous tenterons d'y répondre dans les prochaines lettres d'information.

Directeur de la publication :

Franck Cazin, Directeur du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Rédaction : Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, Département de l'Ardèche

Conception graphique : Irène Chauvel

✉ projet.gsf@gorgesdelardeche.fr

🌐 grandsite-combedarc-ardeche.fr

📘 Gorges de l'Ardèche | Facebook

Le Projet Grand Site de France est animé par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche à l'échelle de 16 communes (Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vallon-Pont-d'Arc et Vagnas) et en partenariat avec les collectivités ci-dessous.